

CHINE

Les droits humains et l'esprit olympique

Index AI : ASA 17/023/01

En tant que pays organisateur des Jeux olympiques de 2008, la Chine doit améliorer sa situation en matière de droits humains et respecter les principes de la Charte olympique, parmi lesquels figure l'encouragement à « *l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine* », a déclaré aujourd'hui (vendredi 13 juillet) Amnesty International.

Liu Jingmin, vice-président du Comité de candidature de Pékin, avait affirmé en avril : « *En autorisant Pékin à accueillir les Jeux, vous contribuerez au développement des droits humains.* »

Amnesty International précise que « *la généralisation des graves violations des droits humains au cours des trois dernières années montre que les autorités chinoises ont encore beaucoup à faire avant que le respect des droits humains ne devienne une réalité* ».

Lors de leur dernière campagne « *Frapper fort* », les autorités chinoises ont réussi, en trois mois, à exécuter davantage de condamnés que le reste du monde en trois ans. Plus de 1 700 personnes présentées comme des criminels ont été exécutées depuis le mois d'avril. Il est probable que beaucoup, parmi elles, ont subi des tortures visant à leur faire avouer des crimes qu'elles n'avaient pas commis, et que très peu ont bénéficié d'un procès équitable.

« *Ironie des choses, c'est dans des stades que sont emmenés la plupart des condamnés qui sont soumis à une humiliation publique en présence d'une foule nombreuse, juste avant leur exécution* », a ajouté l'organisation.

Les minorités ethniques ou religieuses comme les Tibétains, les Ouïghours, les pratiquants du Fa Lun Gong et les chrétiens sont toujours exposés à la répression, et notamment victimes de détention arbitraire, d'actes de torture et de longues peines d'emprisonnement. Plus de 200 membres

du mouvement Fa Lun Gong seraient morts en détention depuis juillet 1999. Lorsque ce mouvement spirituel a été interdit, la police a arrêté des milliers de pratiquants dans un stade de Pékin.

Les dissidents politiques, les militants en faveur des droits des travailleurs et les paysans qui protestent contre la corruption et les injustices sont aussi victimes de la répression. Des centaines de personnes sont toujours incarcérées pour avoir participé au mouvement de 1989 en faveur de la démocratie. Les manifestations d'ouvriers et de paysans contestant le niveau des salaires et le montant élevé des impôts sont régulièrement réprimées. Beaucoup de militants qui défendaient les droits des travailleurs restent emprisonnés pour avoir dénoncé les injustices ou réclamé des syndicats libres.

Des dissidents ont aussi été incarcérés ou harcelés pour avoir manifesté leur opposition à la candidature de Pékin aux Jeux olympiques et avoir demandé la libération d'autres dissidents. Au cours des préparatifs pour la candidature chinoise aux Jeux de 2000, des prisonniers politiques connus avaient été libérés, mais arrêtés à nouveau dès l'annonce de la décision.

« *Le Comité international olympique devrait exiger la garantie absolue que les autorités ne procéderont pas à des rafles ou à des placements en détention à chacune de ses visites à Pékin*, a déclaré Amnesty International. *Il devrait aussi surveiller si la Chine respecte, au cours de toutes les étapes de préparation des Jeux, les principes d'éthique inscrits dans la Charte olympique.*

« *Le gouvernement chinois doit prouver qu'il mérite d'accueillir les Jeux en respectant l'esprit olympique de "fair-play" et en appliquant le "respect des principes éthiques fondamentaux universels" au peuple chinois.* » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 118/01
13 juillet 2001

<http://www.amnesty.org>